

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 29 avril 2025

DÉLIBÉRATION N° DCS2025-014

Objet : Adoption du Budget supplémentaire du Budget Principal pour 2025

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 22 avril 2025

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 20

Nombre de délégués représentés : 7

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 20 délégués présents + 7 pouvoirs correspondant à 75 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Pascal GOUHOURY.

Délégués de la Région : Angela AVOND.

Délégués des EPCI : Jean ABITEBOUL, Philippe BAPTIST, Georges BENARD, Alain BOULLOT, Michel CHARIAU, Stéphane COLLON, Didier FENOUILLET, Marcel FONTELLIO, Pascal FOURNIER, Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maxence GILLE, Éric GRIMONT, Jean HELIE, Christian PEUTOT, Michael ROUSSEAU, Fabien VALLÉE, Emmanuel VIVET.

REPRESENTES :

Délégués de la Région :

Virginie THOBOR a donné pouvoir à Pascal GOUHOURY.

Délégués des EPCI :

François VENNE a donné pouvoir à Pascal FOURNIER,
Joël SURIER a donné pouvoir à Michel CHARIAU,
Christian ROBACHE a donné pouvoir à Jean ABITEBOUL,
Claude LECINSE a donné pouvoir à Jean HELIE,
Jean-Pierre BARIANT a donné pouvoir à Christian PEUTOT,
Claude DECUYPERE a donné pouvoir à Alain BOULLOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Éric GRIMONT

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité syndical n° DCS2023-026 en date du 11 décembre 2024, relative au Budget Primitif du budget principal pour 2025 du Syndicat,

Vu la délibération du Comité syndical n°DCS2025-002 du 2 avril 2025, approuvant le Compte Financier Unique du budget principal pour 2024, et décidant à ce titre de reprendre, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2025, le résultat d'investissement constaté en 2024 (+ 255 175,23 €) au sein de la section d'investissement en recettes, et le résultat de fonctionnement en 2024 (+ 1 547 801,31 €) en recettes au sein de la section de fonctionnement,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits sur l'exercice 2025,

Vu l'avis favorable de la commission Finances réunie le 27 mars 2025,

Vu le rapport n°DCS2025-014,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (75 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

APPROUVE le Budget Supplémentaire du budget principal de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2025, en décidant que les crédits admis à ce Budget Supplémentaire sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement.

Les modifications apportées par chapitre budgétaire, en dotations complémentaires ou en réductions de crédits, sont les suivantes (montants en euros) :

FONCTIONNEMENT

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	BP+BS
Total dépenses de fonctionnement	2 230 000,00 €	1 460 000,00 €	3 690 000,00 €
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	600 000,00 €	1 167 801,31 €	1 767 801,31 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 500 000,00 €	200 000,00 €	1 700 000,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	60 000,00 €	62 198,69 €	122 198,69 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	50 000,00 €	10 000,00 €	60 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	2 230 000,00 €	1 460 000,00 €	3 690 000,00 €
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	1 547 801,31 €	1 547 801,31 €
013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	660 000,00 €	0,00 €	660 000,00 €
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 570 000,00 €	-87 801,31 €	1 482 198,69 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €

INVESTISSEMENT

	Budget Primitif	RAR 2024	Budget Supplémentaire	BP+RAR+BS
Total dépenses d'investissement	50 000,00 €	6 699,18 €	263 300,82 €	320 000,00 €
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	25 000,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 000,00 €	6 699,18 €	243 300,82 €	295 000,00 €
Total recettes d'investissement	50 000,00 €	0,00 €	270 000,00 €	320 000,00 €
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	50 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	60 000,00 €
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €	4 824,77 €	4 824,77 €
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	255 175,23 €	255 175,23 €



Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 14/05/2025